DÉVELOPPER LA STRATÉGIE DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE DANS SA COLLECTIVITÉ

Comment limiter l'impact environnemental du numérique

1 JOUR, 7 HEURES

NUMÉRIQUE ET SMART CITY

CODE : GJU28

Objectifs de la formation

Identifier les leviers du numérique responsable

Intégrer les déclinaisons opérationnelles de la Loi REEN

Disposer d'une méthodologie pour élaborer une stratégie numérique responsable au sein de son territoire

Repérer des actions permettant d'atténuer l'empreinte carbone du numérique

Construire une feuille de route numérique responsable adaptée

Parmi nos formateurs

- PRESSON Florence
  Adjointe au maire déléguée aux transitions (environnementale, énergétique, numérique) et à l'économie circulaire & solidaire,

Public concernés

- Elus locaux ; DGS ; DGA ; DSI ; DPO ; Directeur achats ; Directeur marchés publics ; Directeur smart city ; Directeur investissement ; Directeur R&D ; Directeur en charge du numérique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

S'inscrire dans une démarche de sobriété numérique se traduit par la mise en place d'un processus permettant de réduire l'impact environnemental du numérique et de la consommation d'énergie et matières premières. La loi REEN, n°2021-1485 promulguée le 15 novembre 2021, vise à réduire l'empreinte environnementale du numérique. Par conséquent, les collectivités de plus de 50 000

habitants sont dans l'obligation d'élaborer une stratégie numérique responsable au plus tard le 1er janvier 2025.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de s'inscrire dans une démarche numérique responsable pour élaborer une stratégie permettant de réduire l'empreinte environnementale du numérique au sein de leurs territoires.

Appréhender les usages du numérique

- Etat des lieux du numérique en France
- Distinguer l'usage professionnel et personnel du numérique
- La vision écosystémique du numérique : tour d'horizon des technologies et plateformes utilisées
- Faire le point sur les services numériques utilisés
- Appréhender le cycle de vie du matériel informatique
- Quel est l'impact carbone des Datacenter
- Focus sur la pollution numérique

ILLUSTRATION **Des exemples d'écosystèmes numériques sont présentés par le formateur**

Appréhender les enjeux de la sobriété numérique

- Quels sont les échéances fixées par la loi n°2021-1485 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN)
- Aperçu sur le Décret n° 2022-1084 du 29 juillet 2022 relatif à l'élaboration d'une stratégie numérique responsable
- Intégrer les leviers d'action pour les collectivités
- Identifier les indicateurs du numérique responsable
- Appréhender l'impact environnemental du service IT
- Adopter les formes de la sobriété dans vos usages du numérique

---

ATELIER **Réflexion collective sur les leviers du numérique responsable et amorce individuelle de sa feuille de route personnalisée**

Mettre en place une stratégie numérique responsable au sein de sa collectivité

- Intégrer les principes de la commande publique locale et durable : les politiques d'achat responsable au service de la transition numérique
- Optimiser le cycle de vie du matériel informatique
- Opter pour l'éco-conception des sites et des services numériques
- Elaborer un plan de formation aux principes du numérique responsable à destination des agents publics
- Initier une démarche numérique responsable au sein de sa collectivité
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux du numérique responsable et à l'inclusion numérique
- Mettre en place une démarche de territoire connecté et durable

---

ATELIER **Individuellement, les stagiaires poursuivent leur feuille de route en s'appuyant sur la méthodologie présentée**

Etablir un bilan carbone des projets numériques de sa collectivité

- Appréhender les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone

- Identifier les postes d'émissions liés au scope 1,2,3
- Quelle est l'empreinte carbone du numérique au sein de sa collectivité
- Mesurer l'impact des équipements, des usages et du site de sa collectivité
- Mettre en place un plan d'action pour réduire l'empreinte carbone du numérique adapté à son territoire
- Engager tous les acteurs du territoire : élus, agents publics et citoyens

CAS PRATIQUE **Sur la base d'un bilan carbone de collectivité, les participants déterminent les actions prioritaires à mettre en œuvre**

ATELIER **Individuellement, les stagiaires définissent les actions prioritaires pour leur propre collectivité**

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle	Paris
10/06/2024	10/06/2024
06/09/2024	06/09/2024
08/11/2024	08/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.